

PLUS DE 700 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR LES PROJETS EUROPÉENS EN FRANCHE-COMTÉ

MON PROJET, COMMENT ÇA MARCHE ?



1 Conception du projet, montage du dossier

C'est l'étape la plus importante, elle permet de vérifier l'adéquation du projet avec les objectifs du programme. Les renseignements fournis permettront de définir les dépenses éligibles et les modalités de suivi et de gestion du projet.

Le porteur de projet a intérêt à contacter le service instructeur le plus tôt possible pour être orienté.

Le dépôt peut se faire spontanément ou dans le cadre d'un appel à projet. Dans certains cas, c'est la date de dépôt qui définit le moment à partir duquel les dépenses vont pouvoir être prises en compte.

2 Instruction et attribution de l'aide européenne

Cette phase dure en moyenne 3 mois, sur la base d'un dossier complet.

Lorsque l'instruction est favorable, la signature d'une convention définit les conditions techniques et financières et précise les documents justificatifs à fournir pour obtenir le paiement de l'aide.

3 Mise en œuvre du projet

En contrepartie de l'aide des fonds européens versée, le porteur de projet s'engage à travers la signature d'un contrat à remplir un certain nombre d'obligations :

- Réaliser un projet conformément au contrat
- Assurer la publicité des financements de l'Europe
- Conserver toutes les pièces nécessaires pour le versement de l'aide

Conception et réalisation graphique : Agence Les Créateurs - www.recreateurs.fr - Mise en page : Région Franche-Comté, direction de la Communication

La Région Franche-Comté est désormais autorité de gestion d'une grande partie des programmes européens. Cette nouvelle forme de gouvernance et de gestion des fonds européens se veut à la fois inclusive et participative, en proximité des besoins de nos territoires. Elle vise aussi l'efficacité et la cohérence, car la mobilisation de ces fonds vient renforcer les leviers déjà actionnés par les politiques régionales de développement et d'aménagement.

Elle s'inscrit dans la Stratégie Europe 2020 adoptée par les États membres pour relancer la croissance. Une croissance intelligente en matière d'innovation, de recherche et développement; une croissance durable en matière d'environnement, de climat et d'énergie; une croissance inclusive, en matière d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans ce cadre, la Région assure la mise en œuvre des fonds FEDER, FEADER, Interreg France-Suisse et FSE pour partie. L'emploi, la formation, l'innovation, la transition énergétique, la cohésion et l'inclusion sociale, le développement agricole et rural et la coopération territoriale sont au cœur des priorités au service desquelles ces instruments européens mobiliseront notre territoire.

Ce sont au total près de 700 millions d'euros qui seront investis en Franche-Comté pour la période 2014-2020. La Franche-Comté pourra aussi bénéficier d'autres fonds européens gérés au niveau national ou par d'autres régions. Ainsi, l'État continue à assurer la gestion du FSE sur l'emploi et l'inclusion en apportant 51,5 millions d'euros supplémentaires sur le territoire.

L'excellence des dossiers régionaux présentés par la Franche-Comté pour la Stratégie Europe 2020, fruit d'un travail avec les services de l'État, a valu à notre région de figurer parmi les premiers programmes approuvés par la Commission européenne. Cet objectif d'excellence doit être poursuivi et amplifié. Cette décentralisation de la gestion des fonds européens, reconnaissance de l'échelon régional comme instrument du développement des territoires, consacre le rôle stratégique de la Région pour relancer une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union Européenne.

À nous de mobiliser collectivement ces outils au service du développement et de la solidarité sur notre territoire.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Franche-Comté

MES CONTACTS

Projet Feder: feder@franche-comte.fr

Projet FSE régional: fse@franche-comte.fr

Projet FSE national: franch.fse@direccte.gouv.fr

Projet Interreg: interreg@franche-comte.fr

www.europe-en-franche-comte.eu
0381616161

Croissance et emploi

150,9 M €



FEDER
Fonds
Européen de
Développe-
ment Régional

ET CONCRÈTEMENT SUR 2007 - 2013

TEMIS SCIENCES A BESANÇON : centre de recherche pour la filière microtechnique et nanotechnologie avec la construction de 6000 m² (15,6 M€); le soutien à la recherche et l'innovation avec par exemple la plateforme R&D de Micro & Nanotechnologies pour les TIC et l'ingénierie biomédicale (1,117 M€), **Réhabilitation énergétique** d'environ 2300 logements sociaux depuis 2007.



Transition énergétique
→ 44 M€



Massif du Jura
Tourisme durable
→ 11,6 M€



Développement
urbain durable
→ 26 M€

Innovation - Recherche
→ 53,8 M€

Meilleur accès aux Technologies
de l'information et
de la communication (TIC)
→ 10,3 M€

Environnement et développement rural

443,7 M €



FEADER
Fonds
Européen
Agricole et de
Développement
Rural



Mesures agro
environnementales
et climatiques /
Natura 2000 / Énergie
→ 45 M€



Agriculture biologique
→ 20,5 M€



Indemnités pour le
maintien de l'agriculture
en zone montagneuse
→ 240 M€

ZOOM SUR LE FEADER

Le FEADER* contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus respectueux de l'environnement et du climat, plus compétitif et plus innovant.

*adoption en cours.



Développement et
qualité des zones
forestières
→ 7,1 M€



Développement
des exploitations
et des entreprises
→ 77,5 M€



Services en milieu rural /
Développement local
→ 43,8 M€

Franche-Comté

Autorité
de gestion :
Région
Franche-Comté

Autorité
de gestion : État

Formation professionnelle

33,6 M €



FSE
Fonds Social
Européen

Qualification des
demandeurs
d'emploi

Qualification
des jeunes par
l'apprentissage

ET CONCRÈTEMENT
Formation sur la période
2014-2020 : environ 31000
personnes (demandeurs
d'emploi, apprentis,
détenus en réinsertion...)

Formation des détenus
en vue de leur sortie
et de leur réinsertion

Cohésion sociale, insertion

51,5 M €



FSE
Fonds Social
Européen



Promouvoir l'emploi et
soutenir la mobilité
professionnelle.
Promouvoir l'inclusion
sociale et lutter contre
la pauvreté

Coopération France-Suisse

66 M€ (FEDER)
et 50 MCHF

(15 MCHF en crédits fédéraux et
35 MCHF en crédits cantonaux)



Innovation - Recherche
→ 13 M€



Transport durable
→ 25 M€

ZOOM SUR INTERREG

Le programme INTERREG France-Suisse soutient le développement régional en se concentrant sur des projets de coopération entre les deux pays. Il couvre 5 départements français (Ain, Doubs, Territoire de Belfort, Haute Saône, Jura) et 7 cantons suisses (Cantons de Berne, de Fribourg, de Genève, du Jura, du Valais, de Neuchâtel et de Vaud).

INTERREG
France-Suisse



Patrimoine naturel
et culturel
→ 17 M€



Emploi et services
→ 7 M€

